

Mesdames, Messieurs, Chers parents,

Notre établissement s'apprête avec joie à accueillir votre enfant en septembre prochain.

Partager avec eux et avec vous cette nouvelle année scolaire, que nous espérons plus sereine que la précédente, sera encore une fois l'occasion de nous émerveiller devant la croissance des jeunes qui nous sont confiés et devant le dynamisme de notre équipe qui s'engage au quotidien pour permettre à chacun de donner le meilleur de lui-même.

Nous quittons quant à nous nos fonctions au sein de l'établissement : c'est l'occasion pour nous de rendre grâce devant l'action mystérieuse de Dieu qui agit au cœur de chacun, jeunes et adultes, et pour vous remercier pour votre confiance. Madame Annick DEPOUES, chef d'établissement coordonnateur, et Monsieur Jordi VICENS, chef d'établissement adjoint et directeur pédagogique, ont préparé la rentrée avec nous : pour nos lycéens, avec tous les adultes du lycée et avec vous chers parents, ils auront à cœur de poursuivre l'œuvre éducative de cette maison, initiée à Montpellier au XVIIIème siècle par ses fondatrices, les sœurs de l'Enfant Jésus Nicolas Barré. Puisse ce temps d'été vous permettre de partager avec les vôtres des moments heureux de ressourcement et de fraternité !

Isabelle MALBET,
Chef d'établissement

Nathalie FOURNIER-MONTGIEUX,
Directrice Pédagogique

I - ORGANISATION DE LA RENTREE SCOLAIRE

ACCUEIL DES ELEVES

CLASSES DE SECONDE	Elèves internes : jeudi 2 septembre à 8h Tous les élèves : jeudi 2 septembre de 9h30 à 12h Accueil par le professeur coordonnateur et visite de l'établissement.
CLASSES DE PREMIERE	Elèves internes : mercredi 1er septembre à 9h30 Tous les élèves : mercredi 1er septembre à 10h15
CLASSES DE TERMINALE	Elèves internes : mercredi 1er septembre à 8h00 Tous les élèves : mercredi 1er septembre à 8h45

DEBUT DES COURS

Les cours débiteront, selon l'emploi du temps, le
VENDREDI 3 SEPTEMBRE 2021

DOCUMENTS A REMETTRE LE JOUR DE LA RENTREE

ELEVES DE SECONDE	Un chèque de 50 € minimum pour l'ouverture du compte restauration de l'élève à l'ordre du lycée La Merci en précisant son nom et son prénom au dos du chèque. Un chèque de 71 € pour l'achat de la calculatrice à l'ordre de JARETTY (cf liste de fournitures).
ELEVES INTERNES	Document « Internat ». Un chèque de caution de 100 € à l'ordre du lycée La Merci.

II - INFORMATIONS DIVERSES

DEVOIRS D'ETE

Une liste de devoirs de vacances est disponible dans certaines matières sur le site du lycée (www.lamerci.com, page d'accueil, Montpellier, « Focus »).

ECOLE DIRECTE

La plateforme Ecole Directe permet aux parents et aux élèves le suivi de la scolarité (notes, cahier de texte, absences/retards), la réception de communiqués et le téléchargement de documents administratifs et comptables (certificats de scolarité, bulletins semestriels, factures). Cette plateforme sera ouverte au 1^{er} septembre 2021.

AFFECTATION DES ELEVES

A ce jour les classes sont constituées et non modifiables. Aucun changement de classe ne sera effectué.

HORAIRES D'OUVERTURE DU LYCEE

Lundi, mardi, jeudi de 7h30 à 18h30

Mercredi de 7h30 à 17h30

Vendredi de 7h30 à 18h00

MANUELS SCOLAIRES

La carte Jeune Région est à demander ou à renouveler, le cas échéant, avant le 23 août sur le site www.cartejeune.laregion.fr pour pouvoir bénéficier des avantages proposés par la Région Occitanie (manuels scolaires, réduction sur LoRdi).

Les manuels scolaires sont fournis par la Région. La remise des livres s'effectuera au lycée à la rentrée. En fin d'année, l'élève devra restituer l'ensemble des manuels qui lui ont été confiés.

SITE INTERNET ET RESEAUX SOCIAUX

L'actualité, l'agenda, l'annuaire interne... sont en ligne sur le site internet du lycée.

Vous pouvez suivre l'actualité du lycée sur les réseaux sociaux : Facebook, Youtube et Instagram (LaMerciMontpellier).

DATES A RETENIR		
<i>Sauf modification le jour de la rentrée.</i>		
REUNIONS D'ACCUEIL PARENTS	Seconde 1, 2, 3, 4, 7, 8	Mardi 14 septembre à 18h
	Seconde 5, 6, 9, 10, 11, 12	Jeudi 16 septembre à 18h
	Première 1, 2, 3, 8, 9, 10	Lundi 20 septembre à 18h
	Première 4, 5, 6, 7, 11, ST2S	Mardi 21 septembre à 18h
	Terminale 1 à 6	Jeudi 9 septembre à 18h
	Terminale 7 à 11, ST2S	Lundi 13 septembre à 18h
PORTES OUVERTES	Lycée	Samedi 8 janvier 2022
	Classes Préparatoires	Samedi 22 janvier 2022

III - RAPPELS SUR LE REGLEMENT INTERIEUR

Pour assurer à tous une vie collective harmonieuse et respectueuse de chacun, voici quelques rappels du règlement intérieur : Tenue vestimentaire : Chaque lycéen doit arriver au lycée dans une tenue adaptée à l'activité scolaire et à l'environnement d'un lieu d'études.

Absences : Toute absence doit être signalée **et justifiée sur Ecole Directe ou par lettre manuscrite** au retour de l'élève, avant la reprise des cours. Si tel n'est pas le cas, elle sera mentionnée sur le bulletin scolaire comme absence injustifiée.

Usage du portable : Il convient de rappeler que l'usage du portable est toléré dans la cour du lycée et au foyer.

Retards : Tout élève en retard sera retenu une heure le jour-même après son dernier cours de la journée quel que soit le motif. Avant la rentrée scolaire, nous vous invitons à relire le règlement intérieur sur le site de l'établissement.

FOURNITURES SCOLAIRES - CLASSES DE SECONDE
Rentrée 2021-2022

➤ **LISTE DE FOURNITURES :**

Chaque professeur donnera des informations concernant sa discipline à la rentrée.

➤ **ORDINATEUR PORTABLE :**

Tous les élèves doivent disposer d'un ordinateur portable* dès les vacances de la Toussaint. Cet ordinateur doit être acheté par les familles : celles qui le souhaitent peuvent le commander via la Région Occitanie en demandant au préalable la carte jeune Région (www.cartejeune.laregion.fr) indispensable pour obtenir les manuels scolaires et pour bénéficier de certains avantages, dont une réduction éventuelle sur LoRdi.

***Configuration à titre indicatif :**

- Processeur : Intel Core i3, voire i5
- Système : Windows 10
- Ecran : 11.6" dalle tactile en option
- RAM : 6 Go
- Disque dur : SSD 256 Go ou hybride
- Carte Son
- Carte réseau : Ethernet/wifi 1ghz
- Autonomie : 10 heures

➤ **FOURNITURES MATHÉMATIQUES :**

Calculatrice programmable :

Les élèves qui ne disposent pas d'une calculatrice TI 83 premium CE peuvent bénéficier d'un achat groupé par le lycée.

Un chèque d'un montant de 71 € à l'ordre de JARETTY sera remis au professeur coordonnateur le jour de la pré-rentrée pour valider la commande.



LE MOT DE L'APEL LYCEE NOTRE DAME DE LA MERCI

Bonjour, vous connaissez sûrement l'APEL, l'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre. Peut-être y avez-vous déjà adhéré, auquel cas nous vous en remercions. Sinon, il est encore temps !

Le rôle d'une APEL dans un lycée diffère de celui exercé dans un collège : les parents se rencontrent moins car leurs enfants sont plus autonomes. Les préoccupations des parents et des élèves sont plus tournées vers l'orientation, le choix des spécialités, vers l'obtention du Bac et souvent déjà vers les filières post Bac.

Les membres du Conseil d'Administration de l'APEL sont en lien régulier avec le Chef d'établissement, sur des sujets divers à travers des réunions d'échanges. Lors de ces échanges, les sujets abordés ont été variés : protocole sanitaire, restauration scolaire, cours en distanciel, organisation du bac, Parcoursup, etc...

En outre, des actions concrètes d'aide et de soutien sont organisées chaque année par l'APEL du lycée La Merci :

- participation à la journée portes ouvertes du Lycée,
- participation à la "Montpellier Reine", la fameuse course permettant de récolter des fonds pour la lutte contre le cancer du sein,
- formation aux gestes de premiers secours : journées ouvertes aux élèves,
- participation financière et montage d'un projet de réalisation d'une fresque murale peinte par les élèves, sous l'encadrement d'un artiste local et d'un professeur d'arts plastiques,

Cette liste d'actions n'est pas exhaustive et toute nouvelle idée pourra être mise en oeuvre en accord avec la Direction de l'établissement.

IMPORTANT : Le renouvellement du Conseil d'Administration de l'Apel est à effectuer chaque année puisque des familles partent après le Bac.

Habituellement, la journée "Portes ouvertes" du lycée nous donne l'occasion de rencontrer de nouveaux parents pour étoffer le Conseil d'Administration. Cette occasion ayant été annulée en raison du Covid, c'est donc par mail que nous vous proposons, dès la rentrée de venir nous rejoindre pour porter votre optimisme au sein de l'Apel et pourquoi pas rejoindre le Conseil d'Administration.

N'hésitez pas à contacter une des personnes dont le mail figure ci-dessous, vous serez les bienvenus !

Cordialement

Le bureau et son Conseil d'administration.

Anna GIBERT : anna.gibert@gmail.com

Christophe KIZLIK : chkiasso@gmail.com

Céline PONCET-LEGRAND : celine.poncet.legrand@gmail.com

Françoise SEYTE : f.seyte@orange.fr



LYCEE NOTRE DAME DE LA MERCI Formation aux gestes de premiers secours

Chers parents,

L'association des parents d'élèves (APEL) du lycée Notre Dame de la Merci organise une formation aux gestes de premiers secours. En effet, il nous est apparu important que nos jeunes puissent bénéficier de cette formation de base.

Cette formation « diplômante » sera assurée par l'association des secouristes français « Rescue 34 » de Montpellier qui est agréée par les services de l'État. A l'issue, les participants recevront l'attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).

Il est prévu de former 6 groupes de 10 élèves en 3 sessions : les **samedi 09 octobre 2021**, **samedi 22 janvier 2022**, et **samedi 02 avril 2022** dans les locaux du lycée Notre Dame de La Merci. Le nombre de place est donc limité.

Le stage a une durée minimum de 7h00 et se déroulera de **9h00 à 17h00** environ avec une pause d'une heure pour le repas (non compris dans le stage). Il est important de noter qu'aucune sortie ne peut être autorisée le jour du stage et qu'il est indispensable de prévoir un panier repas.

Le coût initial de la formation est de 65 €. Compte tenu du nombre de participants et grâce à la prise en charge financière de l'APEL, les parents cotisant à l'APEL devront payer le prix de 20 €. S'ils ne sont pas adhérents à l'association, le tarif sera alors de 40€. Si vous êtes intéressés, il vous suffit de remplir le bulletin d'inscription ci-dessous.

En espérant vous retrouver nombreux au sein de notre association, nous vous prions d'agréer, chers parents, l'expression de nos salutations distinguées.

L'équipe de l'APEL
62 cours Gambetta 34000 Montpellier

Bulletin d'inscription : formation aux gestes de premiers secours 2021/2022

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Scolarisé(e) en classe de :

Je souhaite inscrire mon enfant à la formation aux gestes de premiers secours, je joins un chèque de :

- 20€ par élève à l'ordre de l'APEL La Merci si je cotise à l'APEL
- 40€ par élève à l'ordre de l'APEL La Merci si je ne cotise pas à l'APEL

Merci de cocher la date choisie :

- Samedi 09 octobre 2021, 9h-17h
- Samedi 22 janvier 2022, 9h-17h
- Samedi 02 avril 2022, 9h-17h

A noter : le nombre de places étant limité, les premiers inscrits auront en priorité la date choisie. Les bulletins d'inscriptions doivent être remis avec le chèque à la vie scolaire.

Nom et signature :

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SECURITE (PPMS)

Année scolaire 2021-2022

ALERTE METEO : VIGILANCE ORANGE

Grande vigilance mais pas de mesure spécifique sauf avis donné par le rectorat et/ou la préfecture.
Pas de suspension des transports scolaires par anticipation → Les cours sont assurés

ALERTE METEO : VIGILANCE ROUGE AVANT LE DEBUT DES COURS (pendant la nuit)

- Suspension des transports.
- Les élèves restent à leur domicile mais l'accueil devra être assuré au lycée : les personnels doivent se rendre sur leur lieu de travail sauf à se mettre en danger. Ils se mettent à la disposition du chef d'établissement ou son représentant. En cas d'impossibilité de se déplacer, les personnels contactent la cellule de crise.
- Le lycée est ouvert.

ALERTE METEO : VIGILANCE ROUGE AVEC ELEVES PRESENTS DANS L'ETABLISSEMENT

- Suspension des transports.
- Mise en place immédiate du PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) par le chef d'établissement ou son représentant.
- Les élèves et les personnels restent dans l'établissement sauf consigne claire du chef d'établissement ou de son représentant.
- Les élèves doivent être gardés dans l'établissement jusqu'à un retour sans risque à leur domicile.
- Chaque personnel est tenu de rester à son poste pour aider à la mise en place du PPMS : mise à la disposition de la cellule de crise pour sécuriser les élèves, les lister, les encadrer, les héberger jusqu'à la fin de l'alerte.
- Seul le préfet peut donner une autorisation de retour anticipé : le chef d'établissement ne peut pas prendre la décision d'un retour anticipé des élèves à leur domicile sans un accord officiel.
- Les élèves sont en sécurité au lycée : ne pas circuler, ne pas encombrer les réseaux et se tenir informé via le site internet du lycée et la radio (France Bleu Hérault 101,1 FM).
- Seuls les parents et/ou les responsables légaux sont habilités à récupérer en personne les élèves s'il n'y a pas eu de décision de confinement.

CONDUITES A TENIR DE PREMIERE URGENCE EN CAS D'ALERTE INTRUSION

Alerte intrusion → Signalement : sirène spécifique + message

« Chaque classe reste dans sa salle sous la responsabilité de l'enseignant qui avait cours avec elle au moment du déclenchement du PPMS. Les élèves au C.D.I. restent sous la surveillance des documentalistes. Les élèves au foyer, en étude ou en DS restent sous la surveillance d'un surveillant »

Situation n°1 : les élèves ne sont pas dans les classes

S'échapper, à condition d'être certain :

- d'avoir identifié la localisation exacte du danger
- de pouvoir s'échapper sans risque avec les élèves

Dans tous les cas :

- rester calme
- prendre la sortie la moins exposée et la plus proche
- demander le silence absolu

Situation n°2 : les élèves sont dans les classes

- Rester dans la classe
- Verrouiller la porte
- Se barricader
- Eteindre les lumières et baisser les volets ou stores
- S'allonger sur le sol
- Faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur)